



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-11022

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-11-16-00001 - Décision de déclassement du domaine public La chapelle sur Loire SNCF (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-11-16-00001

Décision de déclassement du domaine public La
chapelle sur Loire SNCF

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : **OU0496-01**

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1

Vu l'ordonnance n° 2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et sa filiale mentionnée au 5° de l'article L. 2111-9 du Code des transports (SNCF Gares & Connexions), notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services à la directrice territoriale de la région Centre Val de Loire

Vu l'absence d'avis du Conseil Régional du Centre Val de Loire,

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 4 mai 2022

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau

DECIDE :

ARTICLE 1

Option 1 : Terrains :

Le terrain partiellement bâti sis à LA CHAPELLE SUR LOIRE tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision sous teinte bleutée, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
		Section	Numéro	
37058	Rue des bruns	ZL	120	1310
37058	Rue des bruns	ZL	121	655
37058	Rue des bruns	ZL	122 (pour partie)	435 (environ)
			TOTAL	2400 (environ)

ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet de Département d'Indre et Loire et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département d'Indre et Loire.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

Fait à Orléans
Le 16 novembre 2022

SIGNE :
Francesca ACETO

Directrice Territoriale